

Suite au succès de la 1^{ère} édition de cette manifestation en 2012, l'IRPI organise à nouveau cette conférence qui a pour objectif de dresser le panorama des évolutions récentes d'internet en Allemagne et en France (responsabilité des intermédiaires et des annonceurs, techniques de référencement, sites parking, statut du nom de domaine, gestion des litiges, etc.) et de leur impact en matière de marques et de noms de domaine pour les entreprises.

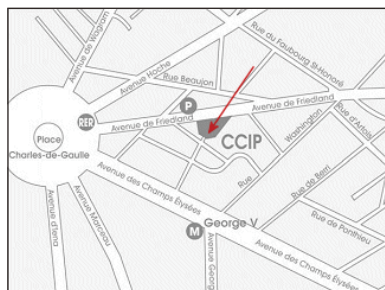
À travers une approche culturelle, économique et juridique, elle vous permettra d'enrichir votre réflexion, d'initier de nouvelles pratiques et de contribuer à la mise en place d'une stratégie efficace pour sécuriser l'identité de votre entreprise sur internet.

Renseignements et inscriptions : irpi@ccip.fr

Chambre de commerce et d'industrie de Paris

Hôtel Potocki
Amphithéâtre Mercure
27 avenue de Friedland
75008 Paris

RER : Charles de Gaulle-Étoile
Métro : George V
Bus : 22 et 52
Parking Étoile Friedland



La CCIP collecte ces informations pour répondre à votre demande et, au-delà, pour vous tenir informé de ses offres de service. Vos données seront conservées tant que vous ne demandez pas votre désinscription. Les informations ne sont pas communiquées à des tiers. Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès que vous pouvez exercer auprès du correspondant à la protection des données à caractère personnel cpdp@ccip.fr. Vous disposez également d'un droit de modification, de rectification et de suppression des données à caractère personnel vous concernant que vous pouvez exercer auprès de irpi@ccip.fr ou en cas de difficulté, auprès de cpdp@ccip.fr.



CONFÉRENCE

23 janvier 2013
14h00 - 18h30

Hôtel Potocki

Chambre de commerce
et d'industrie de Paris

Amphithéâtre Mercure

MAÎTRISER LES RISQUES EN MATIÈRE DE MARQUES ET NOMS DE DOMAINE SUR INTERNET APPROCHE COMPARÉE FRANCO-ALLEMANDE

2^{ème} édition



En partenariat avec



Surveillance de marques
sur internet

IRPI, un institut de la



PROGRAMME

MAÎTRISER LES RISQUES EN MATIÈRE DE MARQUES ET NOMS DE DOMAINE SUR INTERNET

APPROCHE COMPARÉE FRANCO-ALLEMANDE - 2^{ème} édition

13h30 *Accueil des participants*

14h00 **Allocution d'ouverture**

Jean-Christophe GALLOUX, Co-Président de l'IRPI,
Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

14h10 **Introduction**

Marie-Emmanuelle HAAS, Avocate, Cabinet Casalonga

14H20 **L'USAGE DE LA MARQUE SUR INTERNET : QUI EST RESPONSABLE ?**

La responsabilité des intermédiaires. Du rôle passif au rôle actif...

Marina BOUSCANT et Marc PÜTZ-POULALION, Avocats,
Cabinet Gerstenberg

14h50 **La responsabilité des annonceurs. Référencement payant et abus du référencement naturel.**

Tobias MALTE MÜLLER, Avocat, Cabinet Wirsing Hass Meinhold
et Marie-Emmanuelle HAAS, Avocate, Cabinet Casalonga

15h30 *Pause*

16h00 **LES NOMS DE DOMAINE : QUEL STATUT, QUELS MODES DE RÈGLEMENT DES CONFLITS ?**

Comparaison entre le <.de> et le <.fr>

Pragmatisme ou contrôle ?

Cédric MANARA, Professeur permanent à l'EDHEC Business School

16h30 **Le match France / Allemagne - Analyse statistique comparée des décisions UDRP rendues par l'OMPI en 2012 impliquant des sociétés allemandes et françaises**

Jean-François POUSSARD, Directeur de Keep Alert

17h00 **Choisir le bon mode de règlement des conflits : approche comparée sur les ccTLDs et sur les gTLDs - Cas pratiques**

Marie-Emmanuelle HAAS, Avocate, Cabinet Casalonga
Martin KÖHLER, Avocat, Cabinet Reimann Osterrieth Köhler Haft

18h00 *Débats*



BULLETIN D'INSCRIPTION

MAÎTRISER LES RISQUES EN MATIÈRE DE MARQUES ET NOMS DE DOMAINE SUR INTERNET
APPROCHE COMPARÉE FRANCO-ALLEMANDE

23 janvier 2013

Bulletin d'inscription téléchargeable sur www.irpi.ccip.fr
à compléter et à retourner à l'Institut de Recherche en Propriété Intellectuelle
IRPI - CCIP, 81 avenue de la République - 75011 Paris / Fax : 01 49 23 58 65

Mme

M.

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____

Service : _____

Entreprise : _____

Code APE : _____

Siret : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Fax : _____

E-mail : _____

La confirmation d'inscription étant adressée par mail, merci d'indiquer lisiblement votre adresse électronique

Adresse de facturation (si différente) : _____

Personne à contacter (éventuellement) : _____

Souhaite recevoir une attestation de présence au titre de la formation des avocats

FRAIS D'INSCRIPTION : 370 € non assujettis à la TVA.

Ils doivent être réglés dès l'inscription. Une facture vous sera adressée à l'issue de la conférence.

REGLEMENT :

par chèque ci-joint à l'ordre de CCIP-IRPI

par carte bancaire sur
[www.entreprises.ccip.fr/
web/innovation](http://www.entreprises.ccip.fr/web/innovation)

ANNULATION ET REMPLACEMENT – Les annulations doivent être faites par écrit et parvenir à l'IRPI au plus tard 10 jours avant le séminaire. Au-delà de ce délai, un dédit de 30 % des frais d'inscription sera facturé. À la date de la réunion, les inscriptions sont définitives et l'intégralité du prix reste due. Les remplacements sont acceptés sans frais.

Cachet de l'entreprise

Date et signature